



SupraCleanse 350, arnaque !

Par **mbbfd**, le **24/02/2014** à **19:23**

Bonjour,

Ma mère a fait l'erreur de commander un produit appelé SupraCleanse 350, l'offre proposant un échantillon pour seulement 4,99€. Depuis, ils lui prélèvent entre 60€ et 70€ par mois, continuant à lui envoyer le produit.

De plus, ces derniers ont dû communiquer ses codes de carte bleue puisqu'elle reçoit 2 autres produits (Vimax et GC extract prod) qui lui coûtent eux aussi environ 60€ chacun par mois.

Que puis-je faire ? Je n'ai aucune idée du type de conditions qu'elle a pu signer en ligne.

Aidez moi.

Merci.

Cordialement,

Marion.

Par **fifille218**, le **28/02/2014** à **23:58**

Bonsoir. J'ai également eu une mauvaise expérience de ce genre en août 2013, pour des gélules GC EXTRACT. En fait ils vous font croire que vous n'avez qu'à payer les frais de port, or il s'agit d'un abonnement illimité tant que vous ne vous désengagez pas. J'ai fait opposition sur ma carte bancaire, ce que je vous conseille de faire. Il faut ensuite que vous vérifiez les conditions générales du site sur lequel votre mère a fait son achat. Il doit normalement y avoir une adresse d'annulation ou un numéro de téléphone. A mon avis ça doit être la même société, sauf que pour GC extract le site web n'existe plus comme par miracle. Et franchement bon courage pour les joindre. Moi personnellement j'ai gardé une trace de mes mails au cas où on me dirait que je n'ai pas fait les choses dans les règles. J'espère avoir pu vous aider.

Par **fifille218**, le **01/03/2014** à **00:00**

J'ai également oublié de vous dire que vous pouvez réclamer les sommes prélevées à votre banque en leur expliquant qu'il s'agit d'une arnaque internet. Généralement ils vous remboursent en maximum deux semaines. [smile4]

Par **janoux**, le **07/03/2014** à **11:09**

j ai fais des recherches et voila le type de reponse de cette societe pas claire comme elle mais c est une piste
janoux

Bonjour. Nous avons reçu et traité votre demande d'annulation du programme de livraison automatique de SupraCleanse 350. Vous ne recevrez plus nos produits chaque mois.

N'oubliez pas que lorsque vous avez passé votre commande, vous avez accepté les conditions générales indiquées sur notre site internet. Lesdites conditions affirment que si vous ne résiliez pas votre commande après une période d'essai de 14 jours, vous serez tenus de payer votre commande et que si vous souhaitez un remboursement, vous devrez retourner le produit dans les 30 jours suivant la commande. Si vous répondez à ces conditions, vous recevrez un remboursement après que le paiement ait été traité. Nous ne sommes pas en mesure de rembourser les produits reçus après 30 jours de la date initiale de commande, et ce, sans exception.

Cependant, nous sommes conscients qu'il peut être difficile et coûteux de retourner des articles commandés en ligne, et que vous pourriez déjà avoir utilisé une partie importante du produit. En contrepartie de cela, nous souhaitons vous offrir une réduction de 50 % afin de maintenir la commande sans qu'il soit nécessaire de la renvoyer. Si vous acceptez cette offre, vous payerez uniquement 45 € pour votre commande de SupraCleanse 350. Si vous souhaitez profiter de cette option pratique, répondez simplement par courriel sous les 14 jours de votre commande initiale, en indiquant que vous souhaitez utiliser la réduction de 50 %.

Si vous préférez retourner votre produit, veuillez vous assurer que nous le recevions dans les 30 jours suivant votre commande initiale. Si nous ne le recevons pas sous ce délai, nous ne serons pas en mesure de vous proposer un remboursement ou de vous retourner le produit. Veuillez noter que votre paiement sera automatiquement prélevé le 14e jour, mais qu'il peut être remboursé si nous recevons le produit dans la limite de 30 jours. Afin de vous identifier correctement, veuillez indiquer à l'extérieur de l'enveloppe votre nom, prénom et adresse, y compris le code postal ainsi que votre adresse courriel. Nous vous conseillons vivement d'utiliser un service de suivi de courrier de sorte à avoir la confirmation de sa réception en temps voulu.

Indiquez tout cela à l'extérieur de l'enveloppe et faire suivre à l'adresse suivante:

SERVICE CLIENTS
POSTBUS 131
4040 DC, KESTEREN
PAYS-BAS

Si vous avez besoin d'assistance, veuillez répondre à ce message en indiquant le numéro du ticket présent dans la ligne objet de ce courriel.

cancellations@supracleanse350.com voici leur adresse mail

Par **janoux**, le **07/03/2014** à **11:21**

j espère que vous obtiendrez ce que vous voulez Marion

Par **nat88**, le **07/03/2014** à **12:58**

bonjour ,pour que sa s'arrête il faut faire opposition sur son compte et dire que ses une arnaque

Par **bernarddominique**, le **10/03/2014** à **13:06**

bonjour,
est ce que c'est efficace au moins?
je me suis faite avoir également, j'ai cru au miracle !!!
j'ai reçu le produit ce matin et d'habitude je suis vigilante et recherche des avis sur Internet, mais là, la pub était faite par une journaliste
j'envisage de changer de carte bleue, d'après la banque c'est le seul moyen mais ce n'est pas reconnu comme étant une arnaque car il y a sur le site, une indication sur les conditions de vente, que je n'ai pas lues bien entendu !!!
cordialement
dominique Bernard

Par **marie34**, le **10/03/2014** à **19:27**

Bonjour
moi aussi je me suis faite avoir, pouvez_vous m'informer s'il y a un moyen d'arrêter ces prélèvements ou un numér de téléphone ou une adresse. merci

Par **CLOCLO46**, le **11/03/2014** à **11:05**

Bonjour, je me suis fait ARNAQUEE aussi , la solution voir avec votre banque pour stopper cette arnaque et changer de CB immédiatement.

Merci d'informer un maximum de personnes....

Par **CLOCLO46**, le **11/03/2014** à **11:13**

Je viens de voir la réponse de supracleanse, mais c'est des menteurs car c'est un fait que

nous ne lisons pas assez les conditions générales, mais nous devons régler l'essai à 5.99 et 3.00€ suivant le produit et nous avons 1 mois pour le retourner ou accepter , j'ai été débité de 89.90 x 2 , 2 jours après réception du colis. Les journalistes qui acceptent de vendre ces arnaques devraient être les premiers punis.

Par **victime45**, le **11/03/2014** à **22:32**

Bonsoir Pouvez vous me donner un numéro SVP. Comment faire pour résilier ? Il mont déjà prélever 2 fois 89€ SVP jai besoin renseignements..... merci

Par **ingrid59400**, le **12/03/2014** à **07:22**

je me suis également fait arnaquée ils viennent de me debiter 2 x89.99€

Par **CLOCLO46**, le **12/03/2014** à **10:33**

pour info ils sont injoignables, au tel comme par mail, c'est vraiment de l'arnaque.

la seule solution c'est d'aller voir votre banquier pour le lui signaler, faire opposition à votre carte pour perte ou autre, et lui demander un document comme ci-dessous /

FRAUDE CARTE BANCAIRE

CONTESTATION CLIENT

Je n'ose même pas prendre les gélules de peur des conséquences.

Honte aux journalistes qui laissent de telles publicités.

Je suis très en colère après eux et ne me suis pas gênée pour le leur dire par mail, faites en autant

Par **Didier1957**, le **12/03/2014** à **18:52**

Bonjour comme tous j'ai été arnaqué et pour le moment j'ai fait arrêter ma carte bleue et j'en ai demandé une nouvelle. Après quelques jours la banque vient de m'adresser un message en me disant qu'il ne s'agit pas d'une arnaque... J'ai peur que je ne sois pas remboursé des sommes déjà prélevées et peut être avoir des frais pour la nouvelle carte bleue

Avez vous le site internet sur lequel on trouve la procédure de résiliation

Salutations

Par **CLOCLO46**, le **13/03/2014** à **11:27**

Bonjour, toutes les banques ne répondent pas la même chose, la mienne a pris ma demande au sérieux, elle m'a fait remplir un document de fraude à la CB, j'ai donc annulé ma carte, et à leur demande je vais porter plainte à la Police, pour pouvoir demander le remboursement. Des preuves nous n'en manquons pas avec tous les blogs sur internet. Je leur ai téléphoné avec le tel que nous avons ci-dessus et envoyé un mail pas de réponse. Si ce n'est pas de l'arnaque je ne sais pas comment cela s'appelle. Je vous tiendrais au courant de la suite, salutations

Par **bernarddominique**, le **13/03/2014 à 18:08**

bonjour,
suite à ma commande et la lecture des divers forum, j'ai voulu faire marche arrière et j'ai envoyé plusieurs mail.
lundi dernier j'ai envoyé le dernier en signifiant que j'arrêtais l'essai et que je retournais le produit. J'ai eu une réponse: la même que publie Janoux un peu plus haut.
pour le moment je n'ai pas eu de prélèvement.
pourtant que ça dure !!!! je vous tiendrai au courant

Par **bernarddominique**, le **13/03/2014 à 18:20**

les adresses mails où vous pouvez envoyer vos messages
SupraCleanse 350 International [support@supracleanse350.com]

GCEExtract Customer Service [support@gcextract.com]

n'oubliez pas d'indiquer votre N° "d'identification de commande" reçu avec le tout 1er message de ces deux marchands, après avoir passé votre commande.
cordialement

Par **lolo2509**, le **13/03/2014 à 22:15**

Piste de démarche: vous désengagez mais je ne suis pas sûr que ça fonctionne
Faire opposition au centre de votre carte bleu pour arnaque internet
Se rendre à la gendarmerie pour se faire délivrer "une notice d'information relative aux usages frauduleux de cartes bancaires et aux dispositions du code monétaire et financier en la matière"
En parallèle contacter votre conseiller financier pour prendre RDV. Lui s'occupe normalement du reste. J'attends des nouvelles. Je vous tiens au courant.
Bon courage à vous toutes.

Par **La caille 20**, le **14/03/2014 à 11:07**

Je me suis aussi faite arnaquée pourtant je n'avais accepté l'essai que pour le green coffee, je n'avais pas accepté le supracleanse. J'ai du mettre opposition à ma carte bancaire car le service des fraudes m'a expliqué que ce n'en était pas une car, dans les conditions générales que nous acceptons il s'agit d'un abonnement et seul la désinscription peut fonctionner. Vu la mauvaise information très intentionnelle du site j'ai préféré éviter un nouveau double prélèvement, 2 X 89.99 deux fois dans le même mois oups !!

Par **CLOCLO46**, le **14/03/2014** à **12:54**

BONNE NOUVELLE VOILA LEUR REPONSE : je fais suivre la mienne
Nous vous remercions pour votre courriel. Nous demeurons à votre entière disposition pour toutes questions. Une explication est imprimée directement sur la page de commande, laquelle j'ai copiée ci-dessous :

« Lors de l'expédition, votre carte de paiement sera débitée en paiement des frais de traitement et de livraison. Le produit sera expédié dans un délai de 3 jours à compter de la réception de votre commande et devrait vous parvenir au plus tard 10 jours après cette même date. Si à l'issue de la période de 14 jours de l'envoi (la « Période d'Essai »), vous ne résiliez pas votre inscription, votre carte de paiement sera alors débitée pour votre commande, votre deuxième approvisionnement de SupraCleanse 350 vous sera ensuite envoyé, vous permettant ainsi de profiter chaque mois des avantages de SupraCleanse 350. Par la suite, vous recevrez chaque mois (30 jours) un nouvel approvisionnement mensuel de SupraCleanse 350 et votre carte de paiement sera débitée pour votre commande au moment de l'envoi (ceci inclut les frais de traitement et de livraison). Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à notre politique en matière d'Inscription, de Facturation et d'Annulation. »

Afin de consulter une copie complète de nos conditions générales, nous vous invitons à utiliser le lien suivant :

<https://www.supracleanse350.com/v1/fr/policy>

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, veuillez répondre à ce courriel, en prenant soin de laisser le numéro du ticket dans la ligne « objet ».

Sincèrement,
L'équipe du Service Clients de SupraCleanse 350

apez votre texte ici pour répondre ...

Par **CLOCLO46**, le **14/03/2014** à **12:58**

MA REPONSE DE CE JOUR

Je fais suite à votre mail, mais il y a un problème vous avez débité ma carte avant que je reçoive votre colis et jamais les 5.99 pour lequel j'avais accepté le paiement.
Donc je n'ai pas eu le temps ni d'essayer le produit, ni d'annuler dans les 14 jours.

J'ai fait opposition sur ma carte , mais vous avouerez que vous volez les pauvres gens qui croient au miracle , comme moi d'ailleurs, mais j'avais un doute et j'ai fait toute les copies de la commande.

Oui vous parlez de vos conditions générales, mais vous êtes les premiers à ne pas les suivre. Pourquoi vous appâtez les gens avec 5.99€ pour en final leur débité 89.90€, vous vous trouvez HONNÊTE. Lisez donc tous les blogs !!!!!

Tout colis venant de chez vous sera refusé, et si vous ne faites pas un effort de remboursement, je lance la procédure et je vais à la police pour demander une enquête, j'ai déjà vu mon avocat

Domage car moi comme d'autre nous n'irons plus faire achats douteux sur INTERNET.

Comptant sur votre diligence, j'attends votre réponse rapidement, salutations.

LE TICKET : quel ticket vous demandez ? a part le relevé de la banque, vous ne confirmez rien , pas de facture dans les colis etc

pez votre texte ici pour répondre ...

Par **Marlo**, le **15/03/2014** à **11:45**

Comme d'autres personnes je me suis fait arnaquée, j'ai donc procédé à l'annulation de ma carte bancaire.

Par **balypathy**, le **17/03/2014** à **11:34**

Bonjour, moi aussi, je fais partie du lot. Mon Banquier a changé mon n°de carte bleue, mais ils ont prélevé tout de même 89,99e. j'ai retourné le produit intact, dans son emballage, en recommandé avec A.R. (12€..) j'ai bien reçu en retour, l'accusé de réception daté et signé, pourtant, ils me disent n'avoir aucunes preuves de ce retour, malgré l'envoi de tous ces papiers. A part déposer plainte, je ne vois rien d'autre à faire.(j'ai bien ECHANGE une dizaine de mails avec eux, mais toujours la même réponse." nous n'avons pas de preuves de ce retour" reçu encore aujourd'hui.Il faut que tous les "arnaqués" déposent plainte, et nous pourrons peut-être faire débloquent cette affaire et recevoir notre remboursement.alors bon courage à toutes et tous.

Par **Toulie59**, le **18/03/2014** à **00:19**

Je me suis moi aussi faite arnaqué le jour même je suis aller a la banque pour faire opposition à ma carte bleu pour éviter d autre prélèvement surtout ne plus aller sur ce site car grosse arnaque et merci à Facebook de laisser s afficher de tel pub

Par **COCO0303**, le **18/03/2014** à **10:40**

bonjour

moi c'est deux fois par mois 89.99 ,je vais pas en rester la ,MERCI FACEBOOK

Par **ocsane**, le **18/03/2014** à **13:02**

bjr je viens de lire tout vos commentaires moi je viens juste de recevoir ce même produit qui dit être gratuit ...esque vous pourriez me dire à quel les retrait bancaire son fait car je compte aller à ma banque le stopé directe avant qu'il me débite ses sommes incroyables merci de m'aider

Par **CLOCLO46**, le **18/03/2014** à **13:40**

LISEZ LES COMMENTAIRES DES UNS ET DES AUTRES QUI VOUS MONTRERONS CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE RAPIDEMENT.....

Par **CLOCLO46**, le **18/03/2014** à **13:50**

vous trouverez ci-dessous le courrier que j'ai reçu hier.
pour ma part j'espère avoir tout stopper, mais je reste vigilante. Une chose est sûre je suis vaccinée à vie avec les achats internet de cette catégorie. Comme me dit mon médecin allez donc savoir ce qu'il y a dans ces gélules???

vu leur malhonnêteté j'ai préféré ne pas les essayer. A SUIVRE REPONSE A MON DERNIER COURRIER QUE JE VOUS AI ADRESSE CI-DESSUS

Nous avons reçu et traité votre demande d'annulation du programme de livraison automatique de SupraCleanse 350. Vous ne recevrez plus nos produits chaque mois.

N'oubliez pas que lorsque vous avez passé votre commande, vous avez accepté les conditions générales indiquées sur notre site internet. Lesdites conditions affirment que si vous ne résiliez pas votre commande après une période d'essai de 14 jours, vous serez tenu(e) de payer votre commande et que si vous souhaitez un remboursement, vous devrez retourner le produit dans les 30 jours suivant la commande. Si vous répondez à ces conditions, vous recevrez un remboursement après que le paiement ait été traité. Nous ne sommes pas en mesure de rembourser les produits reçus après 30 jours de la date initiale de commande, et ce, sans exception.

Cependant, nous sommes conscients qu'il peut être difficile et coûteux de retourner des articles commandés en ligne, et que vous pourriez déjà avoir utilisé une partie importante du produit. En contrepartie de cela, nous souhaitons vous offrir une réduction de 50 % afin de

maintenir la commande sans qu'il soit nécessaire de la renvoyer. Si vous acceptez cette offre, vous payerez uniquement 45 € pour votre commande de SupraCleanse 350. Si vous souhaitez profiter de cette option pratique, répondez simplement par courriel sous les 14 jours de votre commande initiale, en indiquant que vous souhaitez utiliser la réduction de 50 %.

Si vous préférez retourner votre produit, veuillez vous assurer que nous le recevons dans les 30 jours suivant votre commande initiale. Si nous ne le recevons pas sous ce délai, nous ne serons pas en mesure de vous proposer un remboursement ou de vous retourner le produit. Veuillez noter que votre paiement sera automatiquement prélevé le 14e jour, mais qu'il peut être remboursé si nous recevons le produit dans la limite de 30 jours. Afin de vous identifier correctement, veuillez indiquer à l'extérieur de l'enveloppe votre nom, prénom et adresse, y compris le code postal ainsi que votre adresse courriel. Nous vous conseillons vivement d'utiliser un service de suivi de courrier de sorte à avoir la confirmation de sa réception en temps voulu.

Indiquez tout cela à l'extérieur de l'enveloppe et faire suivre à l'adresse suivante :

SERVICE CLIENTS
POSTBUS 131
4040 DC, KESTEREN
PAYS-BAS

Par **CLOCLO46**, le **18/03/2014** à **13:53**

info/mail ou devez écrire :

SupraCleanse Cancellations [cancellations@supracleanse350.com]

Par **lolo2509**, le **18/03/2014** à **23:27**

Lit mon commentaire et tu verra par toi meme pour le moment pas de reponse de supracleans et cg slim.

J'attend par contre j'ai pu de carte bleue pour le moment 10 j d'attente. vous tiens au courant si j'ai des infos

et penses aller a la gendarmerie pour porte plainte pour arrêter ce trafic pour enquete. bonne soiree lolo25

Par **balypathy**, le **19/03/2014** à **00:57**

Tous les jours, je leur envoie un message, et leur ai promis de leur envoyer jusqu'à ce que je reçoive mon remboursement. -je crois que je vais en envoyer beaucoup- j'attends mercredi, voir si ils ont le courage de répondre.

Je vais passer à la Gendarmerie demander ce qu'ils en pensent et ce que l'on peut faire je vous tiens au courant. Plus on sera, mieux ça fonctionnera.

Par **COCO0303**, le **19/03/2014** à **09:02**

BONJOUR

Je suis passer au commissariat ,il mon donner une feuille que j'ai remis a ma banque pour stopper tout ces prelevements , annulation de la carte bleu ,donc 8 jours a attendre la nouvelle, et a peu pres 15 jours pour savoir si la banque me rembourse.. Courage a tous

Par **CLOCLO46**, le **19/03/2014** à **14:57**

Bonjour,

malgré leur réponse j'ai fait une main courante à la police qui m'a répondu que je n'étais pas la seule, reprendre mon courrier du 14/03 plus haut j'ai eu leur réponse car je les ai menacé. Restons en contact.

Par **la blonde**, le **20/03/2014** à **11:15**

bonjour moi aussi j ai eu le meme probleme j ai du aller a la banque faire opposition de ma carte mais pas de remboursement pour fraude car nous avons donne notre numero de notre carte bancaire je vais leur ecrit un courrier pour demander mes 89.99 deux fois qui m ont prelever vraiment de l arnaque je vous tiens au courant

Par **balypathy**, le **20/03/2014** à **11:31**

Bonjour, je suis allée à la Gendarmerie hier. Vu que ces arnaqueurs ne sont pas en France, on ne peut pas faire grand chose contre eux. Sinon, il faudrait se rassembler, former une grande équipe, et envoyer toutes ces doléances à Mr le PROCUREUR de la REPUBLIQUE, où passer par "QUE CHOISIR ou 60 millions de consommateurs. Alors, si vous êtes d'accord, qui commence, qui est la plus compétente pour former cette équipe ? car, il ne faut pas croire au Père Noël, ils ne nous rembourseront pas. nous sommes trop nombreux. Je leur envoie tous les jours un message, avant, ils répondaient, maintenant, plus rien. Bonne journée

Par **CLOCLO46**, le **20/03/2014** à **11:47**

un conseil menacez les de voir un avocat, d'écrire au tribunal, aux journaux etc je suis même allée plus loin je leur ai dit que si je n'avais de réponse je faisais analyser les gélules, la réponse je l'ai eu.

Pour porter plainte il faudrait être plus nombreux, mais rien ne nous empêche d'écrire au

procureur et au journal ou vous avez eu la publicité ce que je viens de faire.
Maintenant avec une main courante de la police, l'assurance de votre carte bleue doit rembourser.

Par **balypathy**, le **20/03/2014** à **11:55**

Ma banque ne rembourse pas. j'ai donné mon n° de carte, ce n'est pas considéré comme si la n° avait été volé. Sur la droite de ces articles, quand on envoie le message, il y a des avocats, j'ai envoyé un message pour savoir combien ça coûterait pour des renseignements. j'attends la réponse que je ferai connaître.

Chez nous pas Police, et la Gendarmerie ne fait pas de main courante. A bientôt

Par **titihha**, le **20/03/2014** à **21:50**

bonjour, comment il faut faire pour arrêter les prélèvements de supracleance350 ça ne m'intéresse plus je n'ai même pas essayé le premier flacon merci

Par **SELLIA**, le **20/03/2014** à **23:49**

C EST HONNETEUX DE VOLER COMME CELA JE ME SUIS FAIRE PRELEVEE 2X89,99
JE ME RETROUVE A DECOUVERT A CAUSE DE LEUR CONNERIE D ARNAQUE

Par **balypathy**, le **21/03/2014** à **00:11**

Réponse à TITIHA. même si vous n'avez pas utilisé le produit, il faut demander à votre Banque un changement de n° de votre carte bancaire, car ils vont continuer les prélèvements. Fites le rapidement car les prélèvements arrivent les uns derrière les autres. Et écrivez à ces arnaqueurs pour résilier les commandes au reçu de votre courrier. L'adresse, vous la trouverez un peu plus haut dans un message de CLOCCLO46. N'essayez pas le produit, il est fabriqué en Chine, on ne sait pas ce qu'il contient.
allez courage.

Par **SELLIA**, le **21/03/2014** à **00:27**

merci

Par **SELLIA**, le **21/03/2014** à **00:32**

j ai annulée aussitôt ma commande mais magret tout voila quoi ils m ont comme même voler je suis dégoutée car les fin de mois sont difficile

Par **biquette666**, le **21/03/2014** à **10:58**

Et bien moi aussi je me suis fait arnaquée au total il m'ont prélever 367.96€ soit 89.99 x 4 +3.00 +5.00 et les 5.90€ de l'offre ! et en plus pas de produit ! je me suis rendue a ma banque pour annuler ma carte bleu et espère être remboursée dans les 15 jours à venir, je vous tiens au courant

Par **balypathy**, le **21/03/2014** à **11:31**

Désolée, mais il ne faut guère espérer de remboursements.
après + de 20 messages échangés avec eux, ils ne répondent plus. alors courage a bientôt

Par **noisy93**, le **21/03/2014** à **13:06**

chantalou je viens de me faire prelevée 2x 89,99 Je vais porter plainte au commissariat cette apres midi et j ai mis ma cb en opposition je vous dit la suite apres la plainte bon courage a vous

Par **noisy93**, le **21/03/2014** à **13:12**

bonjour moi aussi je me suis fait prélevé 2x89,99 J ai fait opposition sur ma carte bleue.Et je vais au commissariat porter plainte Je vous recontacterez pour vous dire si ma plainte et légitime bien a vous

Par **titaha**, le **21/03/2014** à **23:32**

bonsoir merci STELLA de m'avoir répondu j'étais à ma banque aujourd'hui et j'ai fais opposition sur ma carte mais je ne sais pas ce qui va se passer par la suite avec ces arnaqueurs sans âme

Par **Chrimel**, le **24/03/2014** à **14:51**

Je viens de me faire arnaquer comme vous sur les deux produits SupraCleanse 350 et GC speed slim qui vont de paire. J'ai contacté ma banque pour faire opposition à ma CB et

obtenir un remboursement si c'est possible.

J'ai également écrit aux sites pour leur expliquer qu'il y a peu de chance de pouvoir réaliser un essai avec leurs produits en 14 jours alors qu'on les reçoit quasiment sous 14 jours, même s'ils s'engagent à les fournir en 3 jours maxi. Je leur ai demandé un remboursement au vu de ce délai de livraison. Je ne sais pas si ça fonctionnera. Je vous tiendrais au courant.

Par **STL**, le **24/03/2014** à **15:44**

Bonjour,

J'ai fait la même connerie que vous il y a 1h! Pas possible de faire opposition sur ma carte car pas volé ni perdue!! Je leur ai écrit par mail et appelé par téléphone pour annuler la commande mais pas de réponse!!

Ma carte expire dans 8 jours (c'était prévu que je change de banque). Pensez vous que je serais débité d'ici 8 jours?

Merci

Par **balypathy**, le **24/03/2014** à **19:03**

Bonsoir, Oui, c'est bien possible. Votre Banquier ne peut pas refuser d'annuler le n° de votre carte immédiatement. Sinon, vous tel au n° inscrit au dos et signalez là comme perdue. car personne, ni banque, ni arnaqueurs ne rembourseront ces prélèvements. Nous avons donné VOLONTAIREMENT notre n°. (je suis "en guerre" depuis le 29 décembre et rien n'avance. Faites ce qui est nécessaire dès ce soir, après vous risquez qu'il ne soit trop tard. Courage.

Par **balypathy**, le **24/03/2014** à **19:06**

En face de la page "RETOUR à la QUESTION" , il y a les noms de 3 avocats, je les avais contactés, mais pas de réponse.

Par **timemode**, le **25/03/2014** à **08:22**

Bonjour

j'ai passé commande pour un essai gratuit le 12 mars. J'ai annulé ma commande moins d'une heure après l'avoir fait au vu de vos messages et fait opposition sur ma carte bancaire dès le lendemain pour "perte", pas très fière de dire à mon banquier que je n'avais pas lu les conditions générales. J'ai envoyé des mels aux adresses ci-dessus pour leur dire de ne pas m'adresser les produits et fait valoir mon délai de rétractation de 7 jours après commande mais aucun retour ne m'a été fait sauf à me dire de patienter que je recevrai les produits

comme convenu sous 10 jours.Effectivement j'ai les ai reçu le 21 mars en provenance de Suisse.

Je leur ai envoyé également des mels de désengagements tous les jours dans les délais impartis. Je suis donc rassurée car j'ai fait opposition sur ma carte bancaire dès le lendemain de ma commande. Un grand merci à vous toutes pour votre mise en garde. Il n'y a aucun dialogue possible ce qui confirme bien qu'il s'agit d'une arnaque.

J'en veux tout personnellement à la journaliste car c'est la lecture de son article qui m'a incité à cliquer sur le bouton d'essai gratuit. Je suis de tout coeur avec vous. Cdt

Par **biquette666**, le **25/03/2014** à **12:03**

Je vois malheureusement que beaucoup de personne ce sont fait prendre au piège ! je suis vraiment dégoutée ! j'attend toujours la réponse de ma banque ! je vous tiens informer .

Par **timemode**, le **25/03/2014** à **12:07**

Et voilà, les produits viennent d'arriver en provenance de Chine ! 3 jours après la réception des "échantillons"

ils appliquent leurs conditions générales comme ça les arrange moi qui croyais en avoir fini avec eux.

Par **maroni**, le **25/03/2014** à **19:15**

mon épouse c'est fait avoir aussi je suis vert de rage j'ai perdu 1 demi journée opposition plainte commissariat belle arnaque je leurs souhaite tout les malheurs possible et leurs produits qu'ils ce le mette bien profond?

Par **balypathy**, le **25/03/2014** à **19:27**

Même le produit retourné, dans son emballage d'origine, en RECOMMANDE avec A.R. dont j'ai reçu l' accusé de réception, daté et signé par leur service, ils vous répondent qu'il n'ont pas trace de votre retour !!!

Que faire après après une telle mauvaise foi ?

je n'ai pas de Comm. de Police, seulement la Gendarmerie, et ils ne s'occupent pas de celà, ces ARNAQUEURS sont à l'étranger

Par **CLOCLO46**, le **26/03/2014** à **10:44**

Bonjour a tous, SVP quand vous voyez leur pub , sur Facebook ou autre surtout ne vous

gênez pas pour écrire que c'est de l'ARNAQUE , l'autre jour c'est SOPHIE MARCEAU qui faisait la PUB cela m'étonne mais vu leur honnêteté ils ont pu se servir de sa photo, signaler maximum dans tous les blogs que vous voyez.....
courage à toutes et tous surtout battons nous, quand aux avocats qui ne répondent, pour certains dans vos assurances vous avez des avocats qui sont compris .

Par **balypathy**, le **26/03/2014** à **11:03**

Merci d'avoir pensé aux avocats des assurances. je vais me renseigner, mais je me fais opérer demain, alors ça sera pour début de semaine prochaine. je renvoie une lettre recommandée avec A.R. mais je crains qu'ils ne changent d'adresse, car la Gendarmerie m'a assuré que ce genre d'adresse correspondait, chez nous, à une adresse postale.
bonne journée à toutes et tous.

Par **marie 76**, le **26/03/2014** à **12:41**

bonjour je viens de m'inscrire sur le forum car j'étais entrain de chercher comment contacter la société qui vend supracleanse 350 et je suis tombé sur vos articles j'ai le même problème j'ai commandé l'échantillon à 4.99 et l'autre à 3 et j'ai reçu le supra cleanse 350 au bout de 2 semaines et l'autre toujours rien je vois que c'est une arnaque je vais aller à ma banque faire opposition car comme il le dit faut renvoyer oui mais où il n'y a pas d'adresse ni facture y en a marre ils profitent des personnes la police je sais si peut faire quelque chose ou si ils bougeront si nous sommes plusieurs à bouger à porter plainte dans notre ville ils faut qu'on se serre les coudes qui pense comme moi

Par **CLOCLO46**, le **26/03/2014** à **17:23**

nous pensons tous comme vous, c'est portant plainte nombreux que nous y arriverons.....
BON COURAGE

Par **geneau**, le **27/03/2014** à **17:46**

quelqu'un aurait-il une adresse ou un numéro de téléphone pour tout arrêter. Merci

Par **balypathy**, le **28/03/2014** à **19:58**

Il y a plusieurs adresses, c'est aux PAYS BAS
SERVICE CLIENTS POSTBUS 131 - 4040 DC KESTEREN - PAYS BAS
ou

SUPPORT CLIENTS POSTBUS 131 - 4040 CC KESTEREN - PAYS BAS

c'est la même boîte que SUPRACLEANSE

Bon courage (à envoyer en RECOMMANDÉ AVEC A.R.)

Par **tif95500**, le **29/03/2014** à **00:40**

Bonsoir moi aussi je me suis faite avoir ! Je suis dégoûtée car les mois sont rudes ! G donc commander reçu le produit puis annuler l'engagement avant les 14 jours et voilà je suis prélevée de 89,99 euros paniquer je contacte ma banque par mail et la remplaçante de ma conseillère me dit que je ne peux pas faire opposition sur un paiement cb et que si je ne suis pas satisfaite de mon retour de ma banque mardi genre la meuf ! me jette quoi tssssss ! Du coup j'ai un peu perdu la tête je vais à la police déposer plainte ne vont-ils pas se foutre de moi à me faire arnaquer comme une débile cela va servir à quoi de déposer plainte puisque je suis sûre qu'un remboursement ne sera effectué

Par **Michounette**, le **30/03/2014** à **13:25**

Comme vous je me suis fait arnaquer ! C'est en recevant le quatrième flacon que j'ai décidé de réagir. J'ai appelé ma banque qui m'a conseillé de porter plainte.

Comme pour d'autres personnes, la réponse qui m'a été donnée est qu'il ne s'agit pas d'une utilisation frauduleuse de la carte puisque nous avons donné notre numéro. Nous n'avons tout simplement pas lu correctement ! Il s'agirait d'un "litige commercial". Moi j'appelle cela une véritable ARNAQUE.

On nous sert un appât avec l'offre d'essai et pauvres idiots que nous sommes, avec l'espoir de perdre quelques kilos, nous plongeons !

Les gendarmes ont été sympas, ils m'ont délivré malgré tout un papier qui devrait me permettre de me faire indemniser par ma banque (Société Générale) en me disant "nous ne sommes pas au courant du petit astérisque*". On verra bien, je dois porter cette semaine l'imprimé en récupérant ma nouvelle carte; j'ai tout de même eu la présence d'esprit de la faire annuler (on ne peut en effet pas faire annuler un paiement de ce type, il ne s'agit pas d'un prélèvement automatique comme pour payer le gaz). Tant pis, en attendant je paie par chèques.

J'ai également l'intention d'écrire à Que choisir pour expliquer l'affaire. Ces arnaqueurs ont des ramifications un peu partout, entre la Suisse, le Royaume Uni, les Pays-Bas et même l'Australie...

Surtout ne pas consommer ces gélules !!! Sur un autre blog que les gendarmes ont lu, une personne a fait analyser le produit par son pharmacien qui a trouvé du plâtre utilisé dans la bâtisse et dans les litières pour chat !

Tout part à la poubelle.

A se demander s'il faut raconter la vérité à sa banque pour se faire rembourser et ne JAMAIS dire qu'on a donné son numéro de carte...

Je pense qu'il ne sert à rien de renvoyer le produit en recommandé pour se faire rembourser. Il faut tout stopper d'urgence. Avis à celles qui viennent juste de commander !

Par **hatou 93**, le **01/04/2014** à **07:41**

Bonjour JE ME SUIS FAIT AVOIR MOI AUSSI ILS MON PRÉLEVER 6 FOIS LES SOMMES 89EUROS 69 EUROS 5.90 ET 3.90 j'ai fait opposition sur mes cartes bleues et malgré ça les quatre dernières sommes qui sont encours ils ont prélevé comme même attendant le remboursement je ne sais pas comment ça va se passer merci de me tenir informé bon courage ps maintenant ils ont sur un autre nom

Par **balypathy**, le **01/04/2014** à **20:15**

si les prélèvements ont été effectués après opposition sur la carte, la Banque ne devait pas accepter le paiement. Là, elle doit vous rembourser les dernières sommes

P.S. ça ne sert à rien de retourner le produit, ça coûte + de 12€, en RECOMMANDE avec A.R. et malgré le retour de l'A.R. daté et signé par eux, ils vous soutiennent qu'ils n'ont pas trace de votre retour.

nous nous sommes bien fait arnaquer, autant que nous sommes. que ça nous serve de leçon !!! bonsoir

Par **oanh**, le **02/04/2014** à **11:18**

bonjour .je me suis fait arnaquer aussi , je suis dégoûtée . j'ai payé 2 fois 5.99 pour 2 flacons et m'ont prélevé 2 fois 89.99e . j'ai bien reçu les flacons et je les ai ouverts donc je pense que je ne peux pas les retourner . j'ai été à ma banque et ma banquière m'a dit de commander une autre carte . c'est ce que j'ai fait .j'espère que je n'ai pas d'autres frais .j'ai vu dans des commentaires que les produits ne sont pas de bon produit donc je pense que je vais les jeter . est-ce qu'il y a quelqu'un qui les a utilisés?

Par **maritchu46**, le **02/04/2014** à **11:35**

je voudrais demander à cloclo46 des PA quelle est sa banque qui lui a remboursé. Chapeau à elle! Surtout garde-la! La mienne qui est aussi dans les PA fera-t-elle le même geste commercial?

Par **ktrine66**, le **02/04/2014** à **13:43**

Je suis dans le même cas : pour un lot de SupraCleanse et de Green Coffee Slim proposé à 1€, je me retrouve avec 2 débits de CB de 89,99€ chacun.

Peut-on se faire rembourser par la banque?

Doit-on porter plainte auprès du commissariat?

Quels sont les recours que vous avez utilisés?

Merci beaucoup.

ktrine66

Par **biquette666**, le **02/04/2014** à **15:59**

comme promis je vous donne les dernières nouvelles, ma banque ma remboursé soit 89,99 x 4 plus 3,00€ + 5,90 soit la totalité, alors courage a vous toutes faite opposition a votre carte mais vous devez changer également le code de votre carte !j'espère que cela ira pour vous .

Par **bibi12**, le **02/04/2014** à **17:01**

réponse a biquette666A quelle banque etes vous?

Par **biquette666**, le **03/04/2014** à **10:27**

réponse a bibi12 : LCL , aucune difficulté , bon courage a vous

Par **JMR 34**, le **05/04/2014** à **08:59**

CommeVous nous sommes fait avoir Ont est troix a s etre fait avoir sauf q il y a qu un qui a reçu une boîte , et ont a été debiter chacun de 89e99 chacun a fait opposition (enfin une grosse merde) et ils continu a faire des apparitions sur FACEBOOK DE TEMPS EN TEMPS je mets des commentaires , mais ils l es trie , Ils diffusent que les fausses !!!!!!!

Par **biquette666**, le **05/04/2014** à **11:33**

et bien moi je ne peux même pas laisser de commentaires ! et je n'ai jamais reçu de produit !
C VRAIMENT L'ARNAQUE COMPLETE !

Par **MGBLANCHE**, le **05/04/2014** à **12:24**

je viens de me faire arnaquer aussi je suis degoutée ceux sont des gens peu scrupuleux.Je suis toute seule et veuve de surcroit avec une petite réversion de pension je viens de m'apercevoir de deux prélèvements de 89.90euros sur mon compte. Avec des frais car d'autres prélèvements m'ont été refuser j'ai eu 100euros de frais au crédit agricole .J' espère que l'assurance que j'ai chez eux va marcher.

Par **lovesigne**, le **07/04/2014** à **17:47**

je suis en panique j'ai voulu faire comme vous mais mon paiement a été refusé. j'espère que cela ne risque rien par la suite, qu'il ne garde pas mon numéro de carte

Par **balypathy**, le **07/04/2014** à **18:00**

Je pense qu'ils représenteront le paiement à nouveau.
il faut voir avec la Banque pour faire opposition à toutes demandes de prélèvements, ou changer le numéro de la carte
agissez vite, car ils sont rapides dans ces cas là

Par **JMR 34**, le **07/04/2014** à **21:26**

Moi , je changerais de carte !!!! ca c

Par **Relaurexia**, le **07/04/2014** à **21:40**

Moi aussi j ai commandé comme vous je vien de recevoir au bout de 15 jours les gélules supracleanse et j ai vu grasse a vous que c est une arnaque je vais faire opposition à ma banque demain car il mon pas encore prélevé les 89 euros j espère qu'il sera pas trop tard encore merci et bon courage

Par **Relaurexia**, le **07/04/2014** à **21:45**

Vous avait après combien de temps qu'il prélève les 89 € après avoir reçu les gélules ?

Par **balypathy**, le **07/04/2014** à **22:09**

pour moi, c'était 2 jours avant, mais je n'avais pas fait le rapprochement avec cette arnaque. J'avais juste demandé à mon Banquier d'où provenait cet ordre, un nom que j'ignorais totalement.

Par **biquette666**, le **08/04/2014** à **00:05**

réponse a losevigne, il vous faut changer de carte ainsi que le code, car il vont représenter le paiement car ils conservent le n° de votre carte, courage.

Par **lovesigne**, le **08/04/2014** à **11:12**

merci beaucoup, je viens de le faire. pour une fois je suis contente que ma paiement a était refuser oufff bon courage à tous. c 'était trop beau pour être vraie cette pub pff

Par **MGBLANCHE**, le **08/04/2014** à **17:05**

je viens de rentrer de la banque j'ai rendez vous demain avec ma conseillère à 11 heures j'ai déjà fait opposition à ma carte bancaire.J' espère que j'aurais les frais bancaire rencontrés rembourser et les prélèvements de 89.90euros deux fois sur mon compte.Enfin on verra bien!à bientôt.

Par **GENRALONU**, le **08/04/2014** à **17:56**

il faut faire opposition ala carte bleue

Par **annette**, le **09/04/2014** à **09:01**

bonjour

j ai utiliser le programme des 2 produits supra cleanse 350 et cafe vert speed slim.....certe puisqu il etait bien precisez qu il fallait les utiliser ensemblej ai ete supefaite du resultat j ai perdu 5 kg en 15 jours sans changer mes habitude alimentaireje compte en perdre encore 5 ce s 15 jrs a venirj ai une amie au etats unis qui les utilise depuis longtemp et regulierement comme on bois son cafe le matinelle est resplendissante et en formeconcernant la periode d essais je la trouve concluante et je paye chaque mois le montnat prevu pour les acheter ??? je comprends pas comment on peu s imaginer qu un programme minceur peu etre gratuit a perpet...quelle ideec n est pas une arnaque du tout c les gens qui s imagine qu il peuvent avoir gratuitement les choses .en tout cas moi je suis contente du resultat et je pratique sans moderation .

Par **maritchu46**, le **09/04/2014** à **09:02**

Après de nombreux mails sans réponse, j'ai enfin eu une réponse positive me confirmant l'arrêt des envois et des prélèvements et même remboursement! J'ai attendu n'y croyant pas. Eh bien! oui ils m'ont reversé l'équivalent d'un retour fait en renvoyant le produit refusé, c'est à dire 2fois 89,90€/ Mais il en reste encore deux retours et je pense que dans ce cas je verrai avec ma banque et l'opposition que j'avais faite sur ma carte bleue/ maintenant je reste vigilante on ne sait jamais!!!

Par **biquette666**, le **09/04/2014** à **11:25**

réponse a annette ! heureuse pour vous ! mais si vous avez lut mes commentaires je n'ai jamais reçu les produit ! alors ARNAQUE !

Par **GENERALONU**, le **09/04/2014** à **17:46**

bonjour, si la carte est en opposition il n'y pas de risque. de toute façon la banque réédite une nouvelle CB avec un autre numéro. En cas de représentation de paiement la banque rejete automatiquement le débit.

Par **JMR 34**, le **09/04/2014** à **20:41**

Réponse a ANNETTE BIZARE , tu travaille avec eux !!!!! A trois ont as reçu un produit que je devais retirer a la poste ,et vu le paquet je l ai refuse , il vont plus vite a encaisser !!!! c est pas d avoir les produits gratuit !! c est que la pub est fausse !!!!!

Par **balypathy**, le **09/04/2014** à **23:54**

ANNETTE, autant que nous sommes, nous avons répondu à une PUB où il était question d'échantillon, moyennant le PRIX du PORT. Il n'était pas question de recevoir le PRODUIT GRATUIT. et aucune page de conditions n'étaient jointes où visibles. De mon côté, j'ai RETOURNE le produit sans l'avoir ouvert, en RECOMMANDE avec A.R. Aucun remboursement !!! Vous n'appellez pas cela du VOL ou de l'ARNAQUE , (pour un produit fait en CHINE peut-être avec du rat ou autre. Le paquet venait direct de CHINE !!

Par **MGBLANCHE**, le **10/04/2014** à **09:39**

je suis allée à la banque hier le commissariat m'a fait le papier pour fraude à la carte bleue ma conseillère m'a rempli un dossier pour un remboursement par l'assurance de la banque mais elle ne sait pas si cela me sera remboursé car j'ai donné les renseignements de ma carte bleue. Le conseiller d'une amie m'a dit de contacter mon assurance juridique de ma banque que j'avais prescrit. La personne que j'ai eu au téléphone m'a précisé que j'avais bien fait les choses dans le bon ordre et que mon dossier été en attente. Elle m'a dit qu'elle attendait mon coup de fil si je n'avais pas gain de cause avec l'assurance de ma banque. Elle serait là pour me défendre. IL FAUT AU MOIS ATTENDRE ENTRE 20 JOURS ET 1 MOIS bon courage à tous!

Par **peps88**, le **10/04/2014** à **10:02**

moi aussi je viens de me faire arnaquer. J'ai commandé les produits fin mars, et je les ai reçu 1 avant hier et l'autre hier. Aujourd'hui ma banque m'a appelé pour me signaler que j'étais débitée de 89,90€, et qu'un autre arriverait de 180€. Elle procède immédiatement à l'opposition de ma carte bancaire. Heureusement pour moi, tout se finit bien, car elle était au courant de cette fraude. Moi j'ai renvoyé les produits hier, mais il m'en a coûté 40€ passé pour avoir les preuves de mes renvois. J'espère que pour vous ça se passera bien. Bon courage

Par **tif95500**, le **11/04/2014** à **04:16**

Et bien moi lorsque je suis aller voir ma bankiere l ma di kel pe pa fair opposition sur cb car c moi ki ai donner mes numero de carte ki fo ke jaillr o comissaria machin mai avan sa de voir avec eux chose ke g biensur fai de suite je leur ai envoyer un mail de menace et de la il mon repondu kil aretai de menvoyer la marchandise maintenant je gette mon compte voir si y a prelevemen et o moindre mouvemen c direction le comissaria direct
Et annette la arrete t salade genre y a ke toi ki ai satisfaite koi nan mai alo

Par **The Wise Kid**, le **11/04/2014** à **14:59**

Ça me fait bien marrer les gens qui commande sur internet et qui regarde pas les conditions générales de ventes. Après faut pas dire que c'est une arnaque si vous avez pas lu ce que vous avez payez (donc signé) quand vous ouvrez un compte à la banque ou quand vous achetez une voiture ou votre maison j'espère que vous lisez le contrat que vous signez. Ceux qui commande sur des sites chinois faut pas s'étonner de rien recevoir et si vous recevez le colis faut s'étonner que ça marche pas, le Green cofee doit être pur à 100 % rien ajouté. On se doute bien que pour des soucis de profit le Green Coffee venu de Chine ne l'est sans doute pas.

Par **balypathy**, le **11/04/2014** à **20:40**

Réponse à THE WISE. ça vous fait marrer ?? tant pis, un jour ce sera vous.

1ere : nous n'avons rien ACHETE, rien SIGNE, et il n'y avait AUCUNES CONDITIONS GENERALES à lire, ni à voir, une seule page de PUB. qui proposait l'ESSAI de ces produits, moyennant les FRAIS de PORT, uniquement. Et bien su^r, ce n'était pas inscrit que ça venait de Chine ou d'ailleurs.

Alors, avant de juger, il faut SAVOIR ce qu'il en est.

2e je ne vois pas le rapport entre CELA et l'achat d'une voiture ou d'une maison !! quel drôle de jugement ! Nous ne sommes tout de même pas des imbéciles.

connaissez-vous le proverbe ? on juge les autres d'après soi-même !

Par **The Wise Kid**, le 11/04/2014 à 23:51

"On juge les autres d'après soi même" Et effectivement je n'aurais moi même jamais donné ma carte sur internet à une offre de ce genre même si une pseudo journaliste en vantait la pub Et ce n'est pas une question d'intelligence mais d'expérience on ne vous y reprendra pas je n'en doute pas mais je reste certain qu'il y avait des CGV que vous n'avez pas lu sinon pourquoi certains ont reçu les produits pourquoi certains ont réussi (après de nombreuses tentatives je le concède) à annuler les envois et même à se faire rembourser (étrange pour des voleurs). Vous avez fait une erreur mais dire que c'est une arnaque ne fait que soulager votre égo.

Par **marcello78**, le 12/04/2014 à 19:24

je repond à wise, sur la première page de pub ou l'on peu commander le green coffee, il n'y a que les frais de port que l'on paye pour l'essai gratuit soit 5 euros 99. on entre les coordonnées de la carte et la on bascule sur le second produit et que si l'on commande l'essai gratuit les frais de port sont réduit de 50% alors on clic sur la bannière qui clignote et hop on vient de se faire arnaquer car pour le deuxième produit on ne rentre même pas les coordonnées bancaires et la en tout petit on voit les cgv du deuxième produit. mais c'est trop tard.

Je viens de faire opposition à ma carte. j'en suis quitte pour attendre ma nouvelle carte. je n'ai meme pas de facture mais juste 2 emails différent confirmant simplement ma commande. l'un en français l'autre en anglais. Et pourtant je peux vous assurer que je commande souvent sur internet et la je n'y ai vu que du feu. c'est en lisant les messages ici meme que j'ai pris conscience de l'arnaque.

Par **balypathy**, le 12/04/2014 à 19:47

Marcello78 : c'est exactement cela. Et maintenant, on ne peut même plus leur envoyer de message, l'adresse n'est plus bonne. un message en anglais vous en informe. n'attendez pas de facture, il n'y en a pas. bonne soirée

Par **The Wise Kid**, le 12/04/2014 à 23:09

Marcello : effectivement expliqué ainsi cela ressemble plus à un genre de phishing très élaboré donc MEA CULPA. Ce qui m'étonne c'est que certaines personnes aient réussi à se faire rembourser et néanmoins répondre à une pub sans se renseigner sur le produit avant (un rapide coup d'œil sur google vous aurez sans doute évité ce désagrément) m'apparaît hasardeux. Pour signaler le site, car je doute que les policiers ayant pris vos plaintes l'aient fait :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>

Et bon courage à vous.

Par **clairv**, le **16/04/2014** à **22:37**

Bonsoir, je tiens à vous signaler que je suis la xème arnaquée. Je suis décidée d'aller encore plus loin dans mes démarches, étant fortement conseillé par un proche "avocat"
Je vous tiendrai au courant. Il faut que cela cesse!!!

Par **balypathy**, le **17/04/2014** à **00:26**

Clairv : si vous avez une solution à notre problème, nous serons nombreux (ses) à vous suivre, même s'il faut créer une petite association. merci de nous en informer

Par **JMR 34**, le **17/04/2014** à **07:15**

MERCI CLAIRV

Par **bibi19100**, le **17/04/2014** à **13:16**

je vous suis je suis dans l'attente de vos réponses

Par **nanou34830**, le **18/04/2014** à **05:24**

ras le bol de se faire arnaquer j'ai payé l'essai il y a un mois et on vient de me prélever 90 euros que dois je faire??

Par **biquette666**, le **18/04/2014** à **09:41**

faire opposition a votre carte bleu et faire changer le code, demander le remboursement a votre banque

Par **balypathy**, le **18/04/2014** à **10:58**

Le remboursement à sa Banque ne fonctionne pas. Pour eux, ce n'est pas du vol, nous avons donné volontairement le n° de carte. Et chez ces arnaqueurs aucune chance. ils ne répondent plus.

Par **biquette666**, le **19/04/2014** à **00:37**

moi j'ai été rembourser ! je ne comprend pas .

Par **ff.51**, le **19/04/2014** à **08:36**

cela fait un peu de bien de ne pas se sentir seul. je vais bloquer ma carte ,dans un premier temps.

Par **balypathy**, le **19/04/2014** à **12:52**

biquette666 : quelle Banque avez-vous ?

Par **ff.51**, le **19/04/2014** à **20:12**

credit agricole c'est fait
ma carte est bloquée mais moins 180.00 euros quand meme et je n'ai reçu que les échantillons. bonsoir

Par **JMR 34**, le **19/04/2014** à **20:23**

Attention quand meme de l'utilisation de ces produits , pour ceux qui ont reçu ,et t il consommable , vu l'honnêteté de ces vendeurs !!!!!

Par **balypathy**, le **20/04/2014** à **00:50**

c'est sûr qu'il vient de Chine ou Japon, je ne sais plus,
l'enveloppe par avion est arrivée directe chez moi avec un échantillon de produit, avec tous les timbres et tampons de l'un de ces 2 Pays. mais je l'ai retournée, je ne peux plus vérifier.

Par **NENETTE63**, le **25/04/2014** à **10:06**

Je viens d'être débitée en 2 fois de 89.99 je suis désespérée comment faire pour sortir de cet engrenage.

Merci de vos réponses.

Par **balypathy**, le **25/04/2014** à **11:51**

Nenette63 : bonjour, demandez de suite à votre Banquier de faire changer le numéro de votre carte bancaire, ainsi, toutes tentatives de prélèvements est impossible, Ensuite, envoyez un courrier à ces arnaqueurs, pour leu donner l'ordre de cesser immédiatement tous envois ou prélèvements. (car même en cas de retour de produit, ils n'en tiennent pas compte) faites ce nécessaire avant le W.E. et bon courage, nous en sommes tous et toutes là !
je vais me renseigner au Tribunal de proximité, si on peut faire qq chose, j'en informe aussitot.

Par **supermamy62**, le **25/04/2014** à **15:45**

je me suis fait avoir aussi avec cette publicité d'essai gratuit concernant ,speed-slim,supracleans,et colon clean. moi aussi je me suis fait prélevée 3x89.99 en une semaine,juste après avoir reçu les produits d 'essai. ayant eu un doute ,car je ne suis pas arriver à les joindre ,j'ai tout de suite fait opposition a tout autres prélèvements,j'ai annuler ma carte bleu et fait constater la fraude auprès de ma banque.J'avoue être déçu et vous conseille de faire au plus vite le nécessaire. je vous informerai des retombés prochainement.mon point de vue et que plus les gens vont se manifester plus nous irons loin et auront gains de cause vis à vis de cette société. courage.[smile9]

Par **balypathy**, le **25/04/2014** à **15:58**

je ne me fais plus d'illusions, car même après avoir retourné le produit (port : + de 12€) ils disent n'avoir aucune preuve, alors que j'ai reçu l'accusé de réception daté et signé par eux.

Par **tupper34**, le **25/04/2014** à **19:45**

je me suis également fait arnaque croyant ne payee que 6euro quelle belle erreur car 3 jour apres ils mon retiree 2fois 89.99 j ai vite ete a ma banque ou j ai refait ma carte puis gendarmerie puis la repression des fraude de votre departement c est la dgccrf leur num et le 3939 qui me la conseiller car on et plusieurs a s etre fait avoir donc pour essayer d arrete cela faite comme moi ecrivee a la ddpp@ votre departement.gouv.fr faite le plus on nombreux plus on sera fort face a tout ces voleurs de personne en detesse ne nous laissons plus faire [smile33][smile17][smile3]battons nous tous ensembles voila les quelques chose a faire

Par **balypathy**, le **25/04/2014** à **23:22**

tout à l'heure, j'ai été contacté par :
service-avocat@juritravail.com tel 01 75 75 71 45
à qui j'avais mis un message. La personne, au bout du fil, venait juste d'être contactée par

une autre personne

arnaquée comme nous. (et ils en ont bcp d'autres) Réponse : individuellement : rien à faire, du fait qu'ils sont à l'étranger ; en groupe, ça n'existe pas chez nous. Voilà leur force à ces salauds, ils sont à l'étranger !! Et ils s'enrichissent sur notre dos.

Par **lolo2509**, le **26/04/2014 à 20:28**

coucou merci a vous tous après un dossier béton je viens d'etre remboursée des sommes versées pour les compléments non recus par le service des fraudes.Je conseille d'imprimer les messages du chat pour preuve à l'appui.

Par **balypathy**, le **26/04/2014 à 23:36**

voilà une bonne nouvelle ! c'est super pour vous. Peut-être aurons-nous un peu de chance aussi ! Merci, ça nous remonte le moral

Par **tupper34**, le **27/04/2014 à 09:14**

avez vous fait comme je vous l indiquee un mail a la repression des fraudes car comme ils mon dit plus nombreux nous sommes plus nous sommes fort et cela fait une preuve de plus a la banque courage battons nous

Par **tupper34**, le **27/04/2014 à 09:14**

avez vous fait comme je vous l indiquee un mail a la repression des fraudes car comme ils mon dit plus nombreux nous sommes plus nous sommes fort et cela fait une preuve de plus a la banque courage battons nous

Par **NENETTE63**, le **30/04/2014 à 11:20**

VOICI REPONSE DE MON BANQUIER QUE FAIRE....

Je viens d'avoir mes collègues qui sont en charge des fraudes à la carte bancaire. Ils m'ont malheureusement confirmé que dans ce cadre-là, il ne s'agissait pas d'une fraude mais d'un litige commercial avec le débiteur et qu'il ne pouvait pas y avoir de prise en charge.

Votre seul recours est de vous retourner contre ce site malveillant.

Par **balypathy**, le **30/04/2014 à 12:24**

[fluo]Avez-vous vu sur M6 CAPITAL du dimanche 27 avril à 21h , dans le dernier chapitre[/fluo]e, ils parlaient de ces arnaques.

Eh bien, les Banques doivent rembourser, même dans le cas où nous avons donné notre n°de carte, si le débit ne correspond pas à celui prévu. Et ce , selon

[fluo]L'ARTICLE L133 du CODE MONNAITAIRE ET FINANCIER

(voir monsieur Serge MAITRE Président association des

Affaires de Banque.[/fluo]Alors, n'hésitez plus, allez voir votre Banquier avec cette LOI et vous aurez ENFIN gain de cause, c'est ce que j'ai fait. ça marche

Après cette bonne nouvelle, bonne chance à toutes et tous

Par **NENETTE63**, le **30/04/2014** à **12:51**

Balypathy merci pour vos renseignements mais en ce qui concerne le debit qui ne correspond pas à celui prévu pensez vous que mon banquier peut me dire que je n'ai pas lu correctement les petites lignes.

Je ny crois pas du tout à retrouver mes 180 euros.

Par **balypathy**, le **30/04/2014** à **16:05**

Si, je vous assure, c'est une LOI. et mr Serge MAITRE en a parlé longuement. En décembre, quand j'ai "commandé" il n'y avait pas de petites lignes ni conditions à voir. la page écran s'effaçait aussitot le code bancaire installé.

regardez M6 Capital en REPLAY sur votre ordi, (il fait un peu de temps, car ce chapitre est tout à la fin de la séance "CAPITAL"), ainsi, vous serez certaine de ce que je dis. d'ailleurs à la suite de cela, j'ai contacté mon Banquier par mail, il m'a aussitot envoyé les papiers à signer. n'hésitez plus, faites-le ! tenez moi au courant

Par **maingan**, le **30/04/2014** à **18:18**

OK suis dans le meme cas , suite a une proposition " d'essai gratuit " avec participation aux frais postaux de 3,99 . J'ai et preleve quelques jours plus tard de 5,18 , ET jai recu une boite de gelules .

Mais 3 semaines apres ; prelevement de 93,68 . Par contre en plus je n'ai rien recu , donc rien a renvoyer

C'est de l'escroquerie , des arnaqueurs . Il faut absolument faire pression sur la POLICE pour ouvrir une enquete , car il s utilisee frauduleusement ,sans votre consentement , sous pretexte d'abonnement 'mais c'est quoi ce cirque

Et la premiere chose a faire et IMMEDIATEMENT ,c'est de faire l' ANNULLATION de votre carte Bleue TRES IMPORTANT , au moins cela arrete leurs prelevements .

Ce ne sont des voleurs a cols blancs ,avec des societes BIDON S ;

Sans parler des pouvoirs publics et de nos députés qui passent leurs temps à lire en direct au lieu de faire fermer tous ces MERDES ;
MERCI à vous tous également de faire des mails aux différentes associations de protections des consommateurs.

Par **NENETTE63**, le **30/04/2014 à 19:09**

Balypathy je vous tiens au courant mais pas avant Vendredi pont obligé j'attends réponse de mon banquier... Bonne soirée

Par **rever95**, le **01/05/2014 à 08:53**

je me suis également fait avoir, débitée de 2x89,99 et pire la banque m'a remboursée puis re-débitée du montant 15 jours après !!
demain je vais les voir avec l'article de loi, merci pour votre aide, je vous tiens au courant.

Par **nenette42**, le **06/05/2014 à 11:56**

ou se trouve ce texte de loi car moi ma banque veut rien faire merci

Par **balypathy**, le **06/05/2014 à 23:12**

Je ne sais pas dans quel bouquin de LOIS on trouve ça, peut-être dans le CODE DES FINANCES,

Mais c'est une LOI réelle qui fonctionne, J'ai eu la grande surprise de savoir que ma Banque m'avait créditée de la somme payée, le 05 de ce mois.

pour RAPPEL :

sur M6 dans CAPITAL du 27 AVRIL à 21h (dernier des 3 sujets proposés), Monsieur Serge MAITRE Président de l'association des Affaires de Banques, annonçait la responsabilité des Banques, dans les affaires d'arnaques, et même celles où le client avait donné son numéro de carte volontairement et avait été prélevé d'une somme supérieure à celle prévue.

cette LOI s'appelle : ARTICLE L133 du CODE MONNAITAIRE ET FINANCIER.

Allez, plus d'hésitation, voyez votre Responsable de Banque et INSISTEZ. COURAGE, vous allez GAGNER

Par **mariegabrielle**, le **08/05/2014 à 17:57**

bonsoir à toutes et à tous suite à un achat du 17/04/2014 effectué sur internet concernant les produits suivants gc.speedslim et supracleanse 350 (version d'essai) je ne devais payer que

5€99 et 2€98 (montants debites le 18 04) pour les recevoir, et c'est là que ça se complique et qu'on bascule dans l'arnaque : mes produits devaient arriver sous 5 jours je ne les ai reçus que 17 jours plus tard donc le 3 mai avec en prime la surprise de voir mon compte débité le 5 mai de 2x89€99.

J'ai envoyé un mail à cette société pour leur signifier l'arrêt d'envois de futurs produits mais j'ai peur que cela ne soit pas suffisant. Que me conseillez-vous de faire pour éviter que cela ne se reproduise.

merci par avance de vos réponses

Par **balypathy**, le **08/05/2014** à **19:37**

Marie gabrielle, faites comme nous tous et toutes, demandez à votre Banquier qu'il change d'urgence le n° de votre carte bancaire, ainsi tous prélèvements seront impossibles. Ensuite après avoir envoyé une lettre recommandée avec A.R. (preuve pour vous) à ces arnaqueurs afin qu'ils cessent tous envois, lisez mon message, juste au dessus du vôtre, et agissez ainsi. bon courage, car ça MARCHE.

Par **mariegabrielle**, le **08/05/2014** à **19:41**

bonsoir balypathy

tout d'abord merci de m'avoir répondu, je suis en train de leur envoyer des mails mais j'ai un problème avec l'adresse mail du supracleanse 350 et d'autre part je ne connais pas leur adresse pour leur écrire pouvez-vous m'aider merci

Par **mariegabrielle**, le **08/05/2014** à **19:56**

L'adresse mail correspondant au supracleanse 350 n'est plus valide est-ce que par hasard vous auriez une adresse valide merci

Par **balypathy**, le **08/05/2014** à **19:58**

Oui, voilà :

adresse postale : SERVICES CLIENTS - POSTBUS 131 -
4040 DC - KESTEREN - PAYS-BAS.- tel :0031 202 170 222

adresse mail : supra cleanse 350 et GC Extract prod c'est la même "société" est c'est :
cancellations@supracleanse350.com

j'espère vous avoir aidée
bonne soirée

ps : je n'ai pas d'autre adresse mail.

Par **mariegabrielle**, le **08/05/2014 à 20:02**

je vous remercie enormement de votre aide je vous tiendrai au courant de l'avancee de mes demarches .je vous souhaite egalement une bonne soiree

Par **balypathy**, le **08/05/2014 à 20:07**

je viens de voir une adresse sur un ancien message :
support@gcextract.com
essayez, avec un peu de chance.....

Par **mariegabrielle**, le **08/05/2014 à 22:06**

je viens de leur envoyer un mail a l'adresse que vous m'indiquez pas de reponse mais c'est la seule adresse mail qui soit apparemment valide

Par **NENETTE63**, le **09/05/2014 à 07:00**

Toujours aucune nouvelle de ma banque, j'espère que l'attente portera ses fruits...
Je n'ai pas renvoyé article en recommandé mais je leur ai demandé par email de stopper tout envoi et ils m'ont répondu en me signalant qu'il ne m'enverra plus rien , pensez vous que ça suffit?

Par **mariegabrielle**, le **09/05/2014 à 09:16**

Tap[GCEExtract International #NNZ-498-14273]: arret de commande?

GCEExtract Customer Service 08:34 Conserver ce message en haut de votre boîte de réception

À : fredlagoutte@live.fr

support@gcextract.com

Chere Marie Gabrielle Syre,

Nous vous remercions pour votre courriel. Nous sommes très heureux d'entendre que vous voulez commander plus de nos produits.

Afin de consulter une copie complète de nos conditions générales, nous vous invitons à utiliser le lien suivant :

<https://www.gcextract.com/v1/fr/policy>

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, veuillez répondre à ce courriel, en prenant soin de

laisser le numéro du ticket dans la ligne « objet ».

Sincèrement,

L'équipe du Service Clients de GCExtract ceci est une reponse a ce courriel arret de commandes?

marie gabrielle 07/05/2014 Conserver ce message en haut de votre boîte de réception

À : GCExtract

fredlagoutte@live.fr

madame ,monsieur

ne souhaitant plus recevoir vos produits , et conformément a vos conditions generales de vente

je vous envoie ce mail afin de mettre un terme a de futurs envois concernant ces deux produits gc speedslim et supracleanse 350.

en vous remerciant de l'attention que vous porterez a ma demande ,je vous

prie madame,monsieurs d'agréer mes salutations distinguées: d'après vous ils ont bien compris mon mail ou non

Par **balypathy**, le **09/05/2014 à 10:51**

ou ils font les "anes" ou ils ne comprennent pas très bien le Français. pourtant votre lettre est explicite.

vous pouvez leur ajouter un nouveau message, en spécifiant que ce n'est pas le cas de leur réponse, que vous désirez tout arrêter. Dans tous les cas, gardez bien votre message, imprimez le, et même le leur.

bonne journée

Par **mariegabrielle**, le **09/05/2014 à 22:27**

bonsoir balypathy je vous avez dit que je vous tiendrai au courant de l'avance de mes démarches ,voilà ce que j'ai fait aujourd'hui ,opposition a ma carte je ne vous cacherez pas que ce n'était pas bien engagé car pour eux c'était un litige commercial, heureusement que j'avais imprimé la publicité mentionnant que la version d'essai était gratuite du coup ça a fait changer d'avis la personne qui m'a reçu et l'opposition a pu être faite et j'ai renvoyé mes produits avec une lettre explicative, j'ai dû payer 15€50 car cette société n'étant pas en France c'est un formulaire spécial. j'attends maintenant de voir ce que va faire la société supracleanse international. en tout cas je vous remercie encore pour l'aide que vous m'avez apportée et je vous souhaite une bonne soirée

Par **balypathy**, le **09/05/2014 à 22:48**

M.Gabrielle, moi aussi, j'ai renvoyé le produit (je n'en avais qu'un) en recommandé avec A.R. ,j'ai payé 12€., j'ai reçu l'accusé de réception, daté, signé par chez eux. j'ai scanné tous ces papiers et leur ai fait parvenir .voilà leur réponse : "NOUS N'AVONS AUCUNE TRACE DU

RETOUR DE VOTRE PRODUIT" Quelle malhonneteté !! et je n'ai plus eu de suite..
Heureusement que M6 a diffusé ce programme sur les arnaques, et que ma Banque a fini par me rembourser
Encore un peu de courage et d'attente. bon W.E.

Par **Pepete17**, le **10/05/2014** à **09:02**

Bonjour,
j'ai aussi été victime de cette arnaque et ma banque n'a pas voulu faire quelque chose car c'est moi même qui ai rentré mes numéros de carte bancaire sur le site.
j'ai donc tout renvoyé dans le délai de 30 jours en indiquant les numéros de commande à l'extérieur sur le paquet et j'ai envoyé un mail à cancellations@supracleanse350.com pour demander le remboursement des 2X89.99€ et ils m'ont remboursé sans discussion. Par contre ils m'ont répondu 15 jours après.
J'avais fait opposition à ma carte bancaire mais cela n'a pas empêché le remboursement sur ma carte.
Pour moi tout s'est bien fini, j'espère que ça pourra vous aider

Par **balypathy**, le **10/05/2014** à **11:07**

contente pour vous.

Par **perlon**, le **10/05/2014** à **12:19**

Je pense qu'on devrait se retourner aussi contre Facebook pour avoir laissé passer une arnaque aussi grotesque. Je croyais que toutes ses pubs étaient filtrées. MERCI
FACEBOOK.[smile28]

Par **minouche89**, le **10/05/2014** à **17:03**

Hé oui grosse arnaque je viens de voir mon compte bancaire et ils m'ont débité 209.98euros soit 3 fois 89.98 .Je n'ai reçu qu'une boîte de colon cleanse 350 et une de Green Coffee.Selon le site recommandé aussi par une journaliste qui vantait les mérites de ce produit . Par contre il n'y avait aucun message disant qu'il fallait résilier .Aussi,faites bien attention à votre compte bancaire et surtout je pense qu'il faut envisager un dépôt de plainte collectif comme le préconisait une internaute .

Par **minouche89**, le **10/05/2014** à **17:06**

en plus le tract était très alléchant puisque juste 5.99 les frais d'envoi le reste gratuit , donc 60 gelules pour 89.98 cela fait cher de la gélule !!!!!

Par **balypathy**, le **10/05/2014** à **19:56**

Minouche, voyez l'un de mes messages un peu plus haut, et prenez R.V. avec votre responsable de Banque. Parlez-lui de cette LOI ! ARTICLE L133 du code monétaire et financier.

Même si ça ne lui plait pas, il est obligé de vous rembourser.
essayez, ça ne coute rien. bon dimanche.

[fluo][s]P.S. **MESSAGE POUR TOUS LES ARNAQUÉS** [/s][fluo]:

Allez sur GOOGLE - TAPEZ CODE MONNETAIRE et FINANCIER
L133-18 et vous trouverez le modèle de lettre à écrire à votre Banquier, ainsi que d'autres choses utiles à lire !
tenez-moi au courant. merci

Par **minouche89**, le **10/05/2014** à **22:50**

Je n'y manquerai pas, j'ai déjà commencé les démarches et lundi matin je dépose plainte à la gendarmerie ainsi la banque rembourse les dépenses .

Par **ElysA**, le **13/05/2014** à **20:45**

Bonsoir, je viens de me rendre compte que j'ai également été arnaquée.

Que dois-je faire des boites? Ou dois-je les renvoyer? Avez vous été remboursés?

Ma banque ne veut pas faire opposition à ma carte et ne veut pas me rembourser car selon eux c'est moi qui ai donné mon numéro de carte (ce n'est pas marqué sur les sites que ce sont des arnaques).

Merci de bien vouloir m'éclaircir

Bonne soirée

Par **Pepete17**, le **13/05/2014** à **20:53**

Oui vous devez tout renvoyer sous les 30 jours

Afin de vous identifier correctement, veuillez indiquer à l'extérieur de l'enveloppe votre nom, prénom et adresse, y compris le code postal ainsi que votre adresse courriel. Nous vous

conseillons vivement d'utiliser un service de suivi de courrier de sorte à avoir la confirmation de sa réception en temps voulu.

Indiquez tout cela à l'extérieur de l'enveloppe et faire suivre à l'adresse suivante :

SERVICE CLIENTS
POSTBUS 131
4040 DC, KESTEREN
PAYS-BAS

après le renvoi vous pouvez envoyer un mail cancellations@supracleanse350.com

je ne comprends pas pourquoi votre banque ne veut pas faire opposition à votre carte bancaire, c'est un service qu'ils vous doivent.

La mienne a fait l'opposition mais n'a pas voulu considéré ça comme une fraude donc ils ne m'ont pas remboursé

j'ai pour ma part tout renvoyé dans les délais et envoyé en tout 3 mails et j'ai été remboursée environ 1 mois après. L'opposition à ma carte bancaire a empêché les autres prélèvements mais ça n'a pas empêché le virement pour me rembourser.

J'espère que ça vous aidera

Par **minouche89**, le **13/05/2014 à 21:24**

Réponse à Elysa et Pepete :

Vous faites opposition directement au service carte bleue .

Ensuite vous allez déposer plainte à la gendarmerie avec votre carte si vous l'avez toujours sinon avec le numéro de cette carte et l'expiration de cette carte, en 10mn vous avez le document que vous avez rempli et la gendarmerie appose son cachet , la date et la signature .Dites moi à quelle banque êtes vous donc ?Je serai bien curieuse de savoir; je vous dirai plus loin pourquoi .

Par **Pepete17**, le **13/05/2014 à 21:27**

Pour ma part Minouche j'ai fait opposition à ma carte bancaire, j'ai tout renvoyé et j'ai été intégralement remboursé!

Par **Madbh**, le **14/05/2014 à 17:32**

Bonjour

Qqun a t'il utilise ces produits? Perso j'hesite bcp

Par **balypathy**, le **15/05/2014** à **01:41**

Je l'ai reçu directement par avion, dans son enveloppe plastique jaune, du Japon ou de Chine, je ne sais plus, (je l'ai retourné sans l'ouvrir,-mais pas remboursé-)
Alors, si vous avez confiance, vous connaissez l'origine maintenant

Par **feuillard**, le **18/05/2014** à **09:50**

arnaque odieuse du supra cleanse 350 par betise ai commander ce produit gratuit !!!soi disant uniquement le transport mais se sont servi de la carte bleue frauduleusement pour prélever le produit ai reçu une autre boîte mais pour arreter ce trafic vais aller déposer une plainte à la gendarmerie c'est une arnaque ne vous faites pas attraper par des choses gratuites ce n'est que de l'arnaque à la carte bancaire

Par **feuillard**, le **18/05/2014** à **09:52**

je viens de dénoncer aussi ce trafic il faut porter plainte à la gendarmerie pour abus de confiance et arnaque à la carte bleue voir aussi avec la banque de votre maman

Par **chris3585**, le **19/05/2014** à **17:00**

Je confirme, il s'agit bien d'une arnaque !!!
On ne lit jamais assez les conditions de vente! Je n'ai reçu que l'échantillon et encore avec + de 15 jours donc trop tard pour le retourner.
Il faut immédiatement faire opposition à sa banque et porter plainte ! Par contre je ne pense pas réussir à me faire rembourser car mon banquier m'a dit que j'aurais du lire correctement !
Si quelqu'un a une solution !!!

Merci.

Par **balypathy**, le **19/05/2014** à **18:30**

Oui Chris3585, il y a une solution ! Une LOI même.
Lisez mon article, sur cette même page, du 10 de ce mois. et je vous certifie que ça marche.
Quand je l'ai entendue à la télé, j'ai envoyé un mail à mon banquier, en référence à cette LOI L133-18, et 4 jours après, j'étais remboursée.
Je n'avais pas de conditions de vente à lire, juste la page publicité, rien d'autre. alors faites cela. CA MARCHE

Par **babamax**, le **19/05/2014** à **20:32**

bonjour je suis dans l'impasse pas reçu le produit mais ca je m'en fiche les adresses pour les contacter ne marche pas la police et la gendarmerie ne veulent pas prendre ma plainte et la banque ne veux pas me rembourser car c'est moi qui est fait l'achat aider moi s'il vous plait je sais plus quoi faire

Par **balypathy**, le **20/05/2014** à **00:00**

La gendarmerie ne peut pas prendre les plaintes, car ces gens sont situés aux PAYS BAS !! Mais ne désespérez pas, lisez bien mon message au dessus du vôtre, et celui plus haut, surligné de jaune. suivez toutes ces démarches, et ça marchera. Pour moi, j'ai attendu depuis décembre, et la Banque ma remboursée il y a une quinzaine de jours. surtout faites changer le n° de votre carte pour éviter de nouveaux prélèvements. l'adresse c'est : cancellations@supracleanse350.com allez courage.

Par **CHRISM**, le **26/05/2014** à **15:00**

[smile16][smile31][smile4]
BELLE ARNAQUE reçu échantillons gratuits pour 5,99 euros..... 3 semaines après..... puis prélèvement automatique de 89.99euros et au bout de 4 mois encore rien reçu, alors un TRES BON CONSEIL ANNULER SA CARTE BANCAIRE POUR MAIL FRAUDULEUX et il n y a plus de prélèvements .
VOILI VOILA VOILOU ARNAQUE DE LA MERDE DE LA MERDE.....

Par **reshmee**, le **29/05/2014** à **19:02**

bonjour a tout le monde, moi aussi je suis fait arnaquée c'est des grand voleurs ne fait de bêtise comme moi croire au miracle sa n'existé pas, mangé équilibré vous voyez vous meme, ils ont prélevée 2fois 89.99 euro sur mon compte, je suis vraiment désespérer c'est incroyable!!!!

Par **Pepete17**, le **29/05/2014** à **19:14**

CF mon post du 13/05
bon courage

Par **CHRISM**, le **29/05/2014** à **19:23**

[smile36]Merci

Par **Pascal94400**, le **04/06/2014** à **10:35**

Bonjour à tous

Nous avons fait l'erreur de commander au mois de Mai 2014 trois produit appelé SupraCleanse PR, SupraCleanse PL et GC SPEED SLM D l'offre proposant un échantillon pour seulement 5,99€. Depuis, ils nous on prélevé 3 fois 89€,99 et ceci 12 jours plus tard du même mois, depuis nous ne recevons plus le produit.

J' ai lu sur ce site que certains payaient les mêmes produits moins chère?

Que puis-je faire ? Je n'arrive pas à retrouver le site et je n'ai aucune idée du type de conditions que nous avons pu signer en ligne. Sachant que nous avons commandé que des échantillon pour 5€99.

J'ai immédiatement fait opposition à tout prélèvement sur mon compte bancaire pour cette société.

J'ai envoyé un mail de réclamation sur le support "pour toutes questions, nous vous invitons à joindre l'un de nos conseillers clientèle à l'adresse suivante :

support@supracleanse350.com."

Aidez moi y a t il une association qui c'est créer pour lutté contre ce type d'arnaque ou dénoncer officiellement cette arnaque si oui pouvez vous nous donner l'adresse.

Merci.

Cordialement,

Pascal

Je viens d'avoir mon conseiller il me dit que c'est bien une grosse arnaque puisque nous n'avons pas répondu dans les 14 jours alors il n 'y a qu'une seul solution c'est de faire opposition à la carte bleu. Je ne serai pas remboursé car cette arnaque est très connu de la banque CIC. Et que nous nous sommes tous fait avoir.

Voila moi c'est de 89,99 X 3 mais pour le moment !

Bon courage à tous. et si il y a une association de défense contre ce site qui ce crée prévenez moi Merci

Pascal

Après avoir lu tout nos messages je vous propose de prendre l'adresse de ce site et de le faire figuré sur votre faceboock et demander à tout vos contacte de faire passer cette information d'arnaque il faut leur faire un maximum de contre publicité sur tout les réseaux pour qu'il n y ai plus de personnes arnaqués Merci a tous

Pascal

Par **balypathy**, le **04/06/2014** à **19:33**

Pascal, il ne faut pas vous laisser faire par la Banque,il y a une LOI L133-18 du code Monétaire et Financier qui dit que même si vous avez donné volontairement votre code de carte bleu, MAIS pour un montant différent de celui prélevé, la Banque est tenue de vous

rembourser. regarder dans cette même page, un article surligné en jaune, et dans la page précédente sous BALYPATHY, tenez-en compte et faites cette chose, je vous certifie que c'est valable, ma Banque m'a remboursé au bout de presque 5 mois. Parlez-leur de cette LOI.(l'article est passé sur M6 il y a quelque temps, je crois en avril. allez courage

Par **Pascal94400**, le **05/06/2014 à 13:42**

[smile4]Bonjour a tous

Je sort du commissariat ou j'ai déposer plainte pour escroquerie par collecte par ruse des données bancaires.

pour une sommes de 569,00 euros !

Je viens aussi de prendre contacte avec mon conseiller bancaire pour trouver une solution à ce problème.

J'ai fait annuler ma carte sans frais mais puisqu'il savait pour cette escroquerie, je ne comprend pas pourquoi ils ont autorisés les prélèvement. Je vous souhaite à tous bon courage. Faite comme moi donnée l'information partout sur votre Facebook et sur Twiter les beaux jours arrivent et ce matin j'ai déjà trouvés 5 sites qui proposent des échantillons gratuit sauf frais de port.

Alors faite comme moi dit à vos ami"e"s que c'est une escroquerie par collecte par ruse des données bancaire et que cela peut leur couter très chère.

Bien cordialement

Pascal94400

Par **minouche89**, le **05/06/2014 à 14:55**

Il faut savoir qu'après avoir fait opposition a votre carte bancaire et envoyer un recommandé avec accusé de réception à votre banque afin de rejeter les prélèvements ,avec la lettre du commissariat ou gendarmerie ou vous etes allés déposer plainte pour arnaque à la CB sur Internet, la banque vous remboursera .Méfiez vous des sites qui vous proposent de régler uniquement les frais d'envoi car généralement c'est bidon mais pas pour votre porte monnaie surtout si vous n'avez pas d'assurance contre ces faits Bien cordialement.

Par **mirage tonio**, le **12/06/2014 à 10:59**

j'ai été pris dans le même contexte il suffis d'annuler votre carte blue ou autres auprès de votre banque c'elle ci vous en délivreras une autre avec de nouveaux no et codes et la societe clean se feras bloquer par votre banque mirage tonio

Par **patrackk**, le **14/06/2014 à 16:06**

je me suis fait avoir aussi

J'ai commandé un essai à 5,99€

j'ai reçu le paquet quelque jours après, et après conseil de mon médecin je l'ai mis à la poubelle...

Mais je viens de m'apercevoir qu'il m'ont débité non seulement l'essai à 5,99 mais aussi encore 5,99 mais ça ne leur suffit pas maintenant c'est 2x89,99€ cela fait 191,96€ d'ors et déjà...

J'ai appelé ma banque, il faut que je porte plainte pour vente forcée au commissariat, et qu'ils fassent opposition aux prélèvement....

Galère assurée...

Pat GUTH

Par **balypathy**, le **14/06/2014** à **16:18**

PATRACKK, n'oubliez pas de regarder plus haut, sur un message surligné, j'ai donné la marche à suivre pour un remboursement par la banque, et je n'avais pas porté plainte, j'étais seulement allée à la Gendarmerie.

je vous certifie que ce message fonctionne, c'est une LOI.

Bon courage

Par **amande38**, le **18/06/2014** à **15:29**

bonjour

je me suis faite allégement avoir :(j'ai regardé les avis après avoir acheté.

je suis allée voir ma banque pour faire opposition à ma carte ou est ce que j'avais un recours.elle m'a dit que non

du coup j'ai appel le service pour faire opposition à ma carte bancaire et j'ai dit que je m'étais fait volé ma carte, du coup je n'ai plus de nouvelles de ce site malhonnête.

Par **Pascal94400**, le **26/06/2014** à **14:34**

Bonjour à tous.

Je suis terriblement en colère je viens de nouveau d'être prélevé des sommes de 5,99+5,99+2,99+89,99+89,99+89,99= 284€94.

L'incroyable j'ai déposé plainte le 05 Juin pour escroquerie par collecte par ruse des données bancaires Mobile: crapuleux.

Oui depuis le 12 avril 2014 nous vivons l'enfer comme beaucoup d'entre vous.

Nous n'avions jamais reçu les échantillons gratuit sauf pour les frais de transport.

Nous avons été prélevé le 13 mai 2014 la somme de 569€88

Le 4 juin j'ai demandé à ma banque de faire opposition a ma carte bleu. J'ai envoyer plus de dix courriels à cette société pour indiqué qu'il y avait une erreur j'étais débité et je ne recevais pas les produits et que je ne souhaitai que des échantillons gratuits. Hier pour la première fois j'ai reçu trois boite en carton que je vais immédiatement renvoyer par Colissimo. je regarde mes informations Bancaire et là je constate qu'un nouveaux prélèvement avait eu lieu le 12 Juin. Je viens de contacter ma banque qui ne me répond pas sur ce problème. Ma carte aurait du être en opposition le 04 Juin. Aujourd'hui ils m'ont prélevé 854€82 je ne sait plus quoi faire la banque est le CIC. Je pensais que ce problème était derrière Moi. je suis furieux contre moi.

Par **martinette683**, le **26/06/2014** à **18:45**

J'ai eu des problèmes de poids. Après la grossesse j'ai tout essayé pour maigrir mais sans resultats. Mais ma copine m'a reccomande le complement alimentaire Green Coffee avec l'extrait de café vert de chez naturallabs, et apres un mois je peux dire que ca marche!

Par **balypathy**, le **26/06/2014** à **18:56**

REPONSE à PASCAL94400

[s]Lisez-moi bien[/s]. si votre banque avait reçu l'ordre d'annuler votre carte bancaire le 4 juin, en aucun acs, elle ne devait accepter ce prélèvement. elle est responsable, et DOIT VOUS REMBOURSER. Par ailleurs, j'ai indiqué dans un message plus haut (page 5 du 30 avril, surligné de jaune) + un aure petit message -tjrs surligné de jaune pour regarder sur GOOGLE I marche à suivre) qu'il existe une LOI qui dit que même si on a donné ses coordonnées bancaires, mais que la somme à débiter n'est pas celle demandée au prélèvement, la BANQUE DOIT REMBOURSER, ne vous laissez pas faire, dites-lui que la **[s]LOI Article L133 du Code monétaire et[/s] [s]Financier[/s]**, exige le REMBOURSEMENT BANCAIRE

Si vous voulez d'autres renseignements, allez sur GOOGLE tapez CODE MONETAIRE et FINANCIER L133-18 et vous trouverez le modèle de lettre à envoyer à votre Banque.

Pour moi, ça a marché.

D'autre part, ça ne sert à RIEN de retourner les produits, moi je l'ai renvoyé, je leur ai fournis tous les papiers du RECOMMANDE avec A.R., plus l'accusé de réception, signé et daté de leur personnel, mais "étrangement", "ils n'ont rien reçu !!!" Pas de traces ..et le port coûte cher, -12€ et quelque pour 1 flacon. Et je ne reçois plus aucune nouvelle de leur part.

Alors n'attendez plus, prenez R.V. avec votre responsable de banque,(ou même avec la Direction, car il y a faute de leur part, en plus du non remboursement, et mettez-lui sous le nez l'écrit de cette LOI.

Tenez moi au courant
bon courage[/fluo]

Par **Pascal94400**, le **26/06/2014** à **20:31**

Merci Balypaty j'ai aujourd'hui envoyé un courriel à mon conseiller bancaire du CIC lui

demandant pour qu'elle raison ce nouveau paiement a été fait alors que ma demande d'annulation et d'opposition sur ma carte bancaire et je lui est demandé l'application de la LOI Article L133 du Code monétaire et Financier. j'attends sa réponse faute de quoi je demande un rendez vous avec le directeur du CIC ave Marceau. Martinette683, les seul perte que nous avons constaté c'est un débit ce jour de 854€82 alors arrêté de faire de la propagande pour ces escrocs !

Par **JMR 34**, le **26/06/2014** à **20:37**

Balypathy a raison , comment ils peuvent continuer a escroquer toujours !!!!

Par **NENETTE63**, le **26/07/2014** à **07:02**

Bonjour je viens enfin d etre remboursé entierement par ma banque alors courage et insistez....

Par **balypathy**, le **26/07/2014** à **16:03**

Vous voyez que ça marche !!
La Loi est pour nous, il faut la saisir et ne pas se laisser faire.
Je suis contente pour vous NENETTE63 !

Par **mimi12**, le **28/07/2014** à **08:16**

quelle banque etes vous NENETTE63 car meme avec la loi ils ne veulent rien entendre je suis a la Banque Populaire

Par **balypathy**, le **28/07/2014** à **11:22**

moi, c'est le Crédit Mutuel. au début, c'était NON, ensuite quand j'ai parlé de cette Loi, j'ai été remboursée dans les 72H.

Par **mimi12**, le **10/08/2014** à **10:13**

que dois je faire alors? puisque meme avec la loi ils veulent pas

Par **balypathy**, le **10/08/2014** à **20:20**

il ne faut pas céder. Dites leur que vous allez à la BANQUE de FRANCE, ou que vous prenez un AVOCAT -même si ce n'est pas vrai -
Insistez encore une fois et bon courage

Par **Pascal94400**, le **02/09/2014** à **09:32**

Bonjour à tous

Petite nouvelle, Ma banque m'a remboursé le dernier prélèvement. Et j'ai renvoyé les flacons à leurs expéditeur.

Je viens après plusieurs mail de menace de recevoir un mail de cette société qu'elle va me rembourser sous 4 à 5 semaines. Je n'ai pas de nouvelle de ma plainte pour escroquerie à la carte bleu auprès du Procureur.

Affaire à suivre !!! Bon courage à tous et ne vous découragez pas !!! Merci à tout ceux qui m'aidez dans cette galère. Je regrette que ce type d'escroquerie continue en toute l'égalité faite le savoir sur les réseaux sociaux moi je le fait à chaque occasion.

Par **balypathy**, le **02/09/2014** à **11:46**

Pascal94400 - Merci de cette bonne nouvelle. Nous n'aurons pas galéré pour rien.

Par **JMR 34**, le **02/09/2014** à **21:50**

MARINETTE 683 Elle bosse pour eux ou quoi !!!!!!!!

Par **bocadorada**, le **04/10/2014** à **16:37**

escroquerie pure et simple. depuis le mois d'avril j'ai été débitée de deux fois 89,99 ce qui fait que en septembre où seulement je m'en suis aperçue, plus de 1000 euros se sont envolés de mon compte bancaire. Je viens de faire opposition et je ne vais pas en rester là c'est certain.

Par **balypathy**, le **05/10/2014** à **19:21**

ce sont des escrocs !! Mais la banque doit vous rembourser. il existe une LOI, la L133, je ne sais plus exactement - regardez dans mes messages précédents, vous trouverez toutes les infos nécessaires.

la banque m'a remboursée quand j'ai présenté ce texte de loi. mais des escrocs, plus

aucunes nouvelles.
allez courage, vous allez y arriver
tenez moi au courant.

Par **bibi12**, le **23/10/2014** à **16:13**

magré la loi la banque ne veut rien entendre ils disent que c'est un litige commercial que je n'avais pas a donner mon numéro de carte bancaire et de bien lire le contrat ils me disent de prendre un médiateur? que puis je faire? merci de me répondre

Par **damedepick**, le **20/11/2014** à **17:39**

bonjour
moi aussi je me suis fait avoir en tout et pour tous il m'ont pris 544,87 et j'ai des difficulté pour me faire rembourser pour l'instant il m'on juste rembourser 89,99 euro